BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

P. J. Cinquamani à Edna Bailiet; F. Joseph à Rosetta McPherson; Walter Hawkins à Ophelia Weber; Philip Edel à Léonie Samson; Leon Marque à Jennie Winters; Oscar Gervais à Loretta Borne; Z. L. Bray à Mary Luckett; O. Mélançon à Mary Sintes; David Williams à Minerva Naquin.

NAISSANCES.

Mmes Chas. Redier, un garçon; Chas P. Lawson, une fille; Wm Hoffmann, un garçon; Aug. E. Vulliot, une fille.

DECES.

Mary A. Williams, 60 ans, 2718 Decatur; Catherine Foght, 47 ans, 1325 Lafayette; Adolph Kœhle, 40 ans, 3603 Dauphine; Martin Fehrenach, 83 ans, 2831 Livaudais; John B. Desangles, 61 ans, 637 St Pierre; Joseph Dolan, 33 ans, 910 St Philippe; Vve Anna Martin, 66 ans, Asile des Incurables; Philomene Joseph, 48 ans, 1514 Nord Villeré; Elisha Denery, 23 ans, 1332 Allen; veuve Julius Bray, 80 ans, 1634 Marigny; Morgan Thomason, 43 ans, 1134 St-Antoine; Zeb L. Pettigrew, 46 ans, Carondelet et Julie: Gertrude Mocour, 10 ans, rues Wagner et De Armas; Sarah Campbell, 32 ans, 317 Magnolia; Rosetta Johnson, 80 ans, 517 S. Roman; Chas Davis, 6 mois, 1801 O'Reilly; Nathan P. Marshall, 55 ans, 2339 Thalie; Thomas King, 37 ans, Première et Derbigny; James K. Rapp, 77 ans, Bethany Sanitarium.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Luthan Thompson vs Stella Lewis, demande de divorce.

King Johnson vs Mary Marshall, demande de divorce.

H. L. Burke vs N. O. Ry & Light Co., action en dommages de $9,065.

Mme Maud Redmond vs N. O. & Northeastern R. R. Co., action en dommages de $15,000.

Samuel H. Livaudais à Mlle M. A. Allison, action en dommages de $1,210.

Jessie Bowes vs Louis M. Levy—séparation de corps et de biens.

Successions ouvertes:

Mary S. Gerk, Frank Gerstner.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Arthur Deeds, Edw. Hogan, vol avec effraction; Philip Cooley, actes de violence.

Acquittés:

Armand Vasseur, abandon du foyer coujugal; Mary Fisher, Missey Bentley, actes de violence.

Affaires Abandonnées:

Edw. Brady, Louise Lipps, attaque et blessure; Sebastian Cirimo, violation de l'acte 176 de 1908.

Trouvé coupable:

Aug. Matthews, attaque et blessure.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas du fonctionnement régulier, sain des intestins, vous êtes en serez malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

CANDY CATHARTIC Cascarets THEY WORK WHILE YOU SLEEP

MANGEZ-LES COMME DU CANDI

Agréables au Palais. Efficaces, ont Bon Goût. Font du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé. 10, 25 et 50 cents la boîte. Demandez par écrit, échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse: STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

2mars—1an—dim mer ven

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Vve Thezan Patin et als à Peter Terrenova, 2 terrains, Columbus, Derbigny, Claiborne et Kerlerec, $1,250.

Mme Félix Ferrer à Eureka H. Society, portion, St Philippe, Dumaine, Trémé et St Claude, $2,975.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $3,500.

Edw S. Maunsell à Eureka H. Society, portion, avenue Peters, Saratoga, Valmont et Franklin, $5,100.

Anthony Donaldson à M. D. Hite, portion, Chemin Gentilly, Rosière et O'Reilly, $700.

Geo. Schwartz à John J. Caron, portion, Première, Magasin, Philip et Constance, $1,200.

Vve Jos E. Ramos à Suburban B. & L. Assn., terrain, Banks, Gayoso, Palmyre et Salcedo, $1,300.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $1,300.

Securite Bldg & L. Ass,n à Hy J. Loisel, portion, Audubon, Esther, Walnut et Ann, $2,700.

Suc. de M. et Mme Chas Allna à Mme Geo. Renaudin, terrain, Ste-Marie, Felicity Road, Laurel et Magasins, $800.

FAITS DIVERS.

HOTEL DE VILLE.

Le gouverneur Sanders s'est rendu hier matin à l'Hôtel de Ville et a eu un long entretien avec le maire Behrman et avec quelques autres fonctionnaires.

Le sous-avocat de la ville, M. Garland Dupré, qui était allé passer quelques jours à Opelousas, est rentré hier à la Nouvelle Orléans et a immédiatement repris ses fonctions.

La nouvelle ordonnance municipale autorisant le barrage des rues qui avoisinent le Palais de Justice, pendant les séances de la cour, sera discutée vendredi par le comité des Voies et Débarcadères qui rendra son rapport.

Quelques habitants du quartier ont protesté contre cette ordonnance qui interrompt le trafic dans les rues Royale et Chartres pendant le milieu de la journée. Il est probable néanmoins, qu'en dépit de ces protestations, l'ordonnance sera votée.

La commission du chemin de fer de ceinture a tenu sa séance régulière hier soir et a discuté diverses améliorations à apporter au trafic des trains et au matériel.

Le Bluefields est renfloué.

Les armateurs Vaccaro Frères et Cie, de notre ville, ont été informés hier matin par une dépêche de la Havane que leur vapeur, le "Bluefields," qui s'était échoué pendant l'ouragan du 16 octobre sur les récifs du Cap San Antonio, Cuba, avait été renfloué et remorqué à la Havane. Le "Bluefields" dont les avaries sont assez considérables sera remorqué soit à New York soit dans notre port pour y être placé en cale sèche et réparé.

Vengeance d'un jeune nègre.

New Roads, Lne., 17 novembre — Un jeune nègre du nom de Ruffian Sterling, âgé de 14 ans, a été arrêté hier à Torras et écroué à la prison de paroisse.

Il est accusé d'avoir versé du "vert de paris", un poison violent, dans le café devant servir à la consommation de la famille Phillips.

Mme Phillips est à l'heure actuelle très gravement malade. Les autres membres de la famille sont hors de danger. Le nègre a fait des aveux et a déclaré qu'il avait voulu se venger de M. Phillips, parceque ce dernier l'avait fouetté ces jours derniers.

Inspection annuelle.

L'inspection annuelle des attelages et du matériel du département des Travaux Publics a eu lieu hier matin sur la Place des Elks.

Les inspecteurs étaient: MM. le conseiller P. J. Greenan, J. T. Eastwood et Philip Werlein.

Les prix suivants ont été remis aux conducteurs des attelages présentant la meilleure apparence:

Premier prix—charrette No 6 du quatrième ward, récompense de 5 dollars, donnée par le commissaire Smith.

Deuxième prix—charrette No 78 du septième ward, récompense, une bride donnée par M. L. Babst.

Troisième prix—charrette No 35 du 2me ward, récompense, un jeu de harnais donné par la maison Rice Frères.

Quatrième prix—charrette No 138 du 14me ward, récompense, un collier donné par la compagnie Whitney-Sloo.

Cinquième prix—charrette No 148 du 17me ward, récompense, une une bride donnée par M. J. E. Cahill.

Importante arrestation par un detective de notre ville.

M. Dan S. Lebon, und etective attaché à une agence privée de notre ville, a effectué hier à Norfolk, Vie, un importante arrestation en la personne de Joseph Gardner, ex-président de la Consolidated Chicle Company, recherché par la justice pour avoir mis en circulation un faux chèque de 60,000 dollars tiré sur la Banque Nationale de Seattle. Gardner a en outre laissé d'importantes dettes dans cette ville. Il s'est enfui de Seattle vers le milieu d'octobre et était filé depuis une quinzaine de jours par plusieurs detectives.

M. Lebon a mis la main sur le fugitif à l'hôtel Fairfax à Norfolk, à la veille de son départ pour le Brésil. Gardner avait en effet retenu une cabine à bord d'un paquebot anglais en partance pour Rio de Janeiro.

ACCIDENT.

Six ouvriers qui travaillaient, hier matin, sur un échafaudage installé contre la façade du magasin Kirby, 735 rue Canal, ont été précipités à terre par suite de la rupture d'une corde. Le bruit de la chute de l'échafaudage, les cris des ouvriers et des personnes qui avaient assisté à l'accident attirèrent en quelques minutes une foule considérable et ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés que les agents parvinrent à dégager le trottoir et à porter secours aux ouvriers. Ceux-ci dont les blessures n'étaient pas graves furent pansés par les internes de l'Hôpital de Charité et purent ensuite regagner leurs domiciles respectifs.

Affidavit.

Un affidavit a été formulé hier matin à la cour criminelle de cité contre un nommé William Lane, qui est accusé d'avoir tenu une conduite tapageuse, mercredi soir, sur un train de la ligne Pontchartrain. Le conducteur du train ayant fait descendre l'ivrogne, celui-ci ramassa un lourd pavé qu'il lui jeta à la tête. C'est de ce fait que Lane aura à répondre devant les tribunaux.

Cour Fédérale.

Il a été officiellement annoncé hier matin à la cour fédérale que le juge Don A. Pardee, de la cour de circuit des Etats-Unis fixerait la date du second procès Adler et de plusieurs autres affaires criminelles qui sont actuellement pendantes devant cette cour.

Le juge Pardee siège actuellement à Fort Worth, Texas, et arrivera probablement à la fin du mois à la Nouvelle-Orléans.

Actes de Violence.

Paul L. DeLay, un facteur de couleur, a été arrêté par le détective Methe, hier après midi, qui a formulé une accusation d'actes de violence à la cour de Juvénile. Il a dit-on frappé Eugénie Yvan une petite fille de quatre ans.

Tentative de vol.

Hezekiah Small, un homme de couleur demeurant rue N. Villeré 1639, a dit à la police hier matin qu'il avait été attaqué par deux voleurs l'avant-dernière nuit. Il déclare qu'il se trouvait à l'angle de la rue Français et le Canal Marigny lorsque deux hommes blancs lui ont braqué un revolver à la tête lui ordonnant en même de retourner ses poches.

Small n'a paraît-il pas perdu la carte et tout en ayant l'air de se rendre au désir des malfaiteurs a sauté dans une charrette qui passait au même moment et s'est ainsi sauvé.

Il a donné à la police le signalement des bandits.

Le nouveau directeur des écoles.

Le Dr. Gwinn, dont l'élection au poste de directeur des écoles publiques a soulevé une vive controverse dans tous les cercles néo-orléanais, est entré en fonctions hier matin.

Au moment d'assumer les devoirs de sa nouvelle charge M. Gwinn a dit:

"Il me faudra quelques jours avec l'aide du professeur Bauer, pour me mettre au courant de la routine du bureau.

"Une fois au courant, j'inspecterai les écoles publiques pour me familiariser avec leur fonctionnement et avec les professeurs et les élèves."

Réunion de l'Association des Professeurs de Musique.

L'Association des Professeurs de Musique de la Nouvelle-Orléans se réunira samedi après-midi, à trois heures, dans la salle de l'Union Progressiste. Le programme comporte une causerie sur Mozart. Le public est cordialement invité.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1910-1911.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

Le Journalisme Français en Louisiane. Son Histoire. Son Influence.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1911 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

ARRESTATION.

Edward Dore, sous le coup d'une accusation de faux, a été arrêté par le détective Methe, hier après-midi vers 4 heures. Il a été écroué au poste du premier precinct.

Brûlée.

Mary Jackson, une femme de couleur, a été prise de crises épileptiques en sa demeure, rue Slidell 215, hier après-midi, et est tombée contre le foyer. La malheureuse a été grièvement brûlée au visage.

DECES.

CLAUZURE—Décédé mardi, 15 novembre, à 9:30 heures m. âge de 35 ans, ADRIEN CLAUZURE, fils de feu Pierre Clauzure et de Marie David, natif de France et résident de cette ville depuis plus de 17 ans. Les parents, amis et connaissances des familles Clauzure et Berthonnand, ainsi que les officiers et membres de la Société Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu mercredi, 16 novembre 1910, à 3 heures p. m. Le convoi partira de la résidence de son beau-frère, A. Berthonnand, No 530 rue Sud Remparts, près Lafayette.

Enterrement au cimetière St-Louis No 3 rue de l'Esplanade.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1042

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

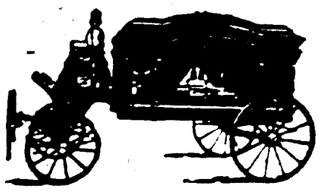

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 582
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1306 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1an-aout-1an

CONSULAT DE FRANCE

LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, 306-07

Renseignements demandés sur:

Bloch, Charles.
Chavanel, Louise (épouse Peyronnet).
Desqueyroux, Jules.
Tournier, Mme Vve.

Documents militaires à remettre à

Crépel, Benoni Alphonse.
Espitaler Paulin Louis.
Fourmigué, François Georges.
Givaudan, Pierre Casimir.
Lalloux, Ferdinand Joseph.
Mendivil, Adolphe.
Prudhomme, Ernest Jules.

oct—1905

AMUSEMENTS.

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine. Matinées Mer. et Sam. à 2. PRIX Soirs et Sam. Mat. 50c à $2.00. Matinées Mercredi, 25c à $1.50.
Charles Frohman Présente
ETHEL BARRYMORE
Dans Son Plus Grand Succès
MID-CHANNEL
Semaine Prochaine—Mme Fiske dans Becky Sharp
15nov—5f

Orpheum Phone Main 2331
Matinées tous les Jours.
PRIX Matinées.....10 à 50c. Soirs.....10 à 75c.
LES MUSICIENS IMPERIAUX BONITA ET LEW HEANN
BERNARD ET WESTON
LA TROUPE BIRD MILLMAN
A. O. DUNCAN
ROSES DE KILDARE DE WITT
LE TRIO MARLO-ALDO
ORCHESTRE AUGMENTE
KINODROME
15 nov—5f

AMUSEMENTS.

CRESCENT Ce Soir et Toute la Semaine. Mat. Mar. Jeu et Sam. à 2. PRIX Soirs.....15c, 25c, 50c, 75c. Matinées.....15c, 25c, 50c.
ENGAGEMENT SPECIAL
THE OLD HOMESTEAD
RETOUR A LA NATURE.
Semaine Prochaine—Al H. Wilson dans Meet me in Ireland.
15 nov—5f

PETITES ANNONCES.

Bonne maison réparée à neuf, 623 rue Toulouse, avec eau de la ville, vaste écurie, grande cour. Louera à conditions modérées. S'adresser à M. Ov de Labrequerie, 23 Exchange Alley de 9-10, 2-4 heures.
16nov—2sem

COUTURIÈRES EXPÉRIMENTÉES POUR VÊTEMENTS D'HOMMES. EMPLOI PERMANENT. SALAIRE LIBERAL.
S'ADRESSER MAGASIN BEEKMAN COIN ST CHARLES ET PLACE COMMERCIALE.
10 nov—1f

WINTER GARDEN.
LA FAMEUSE COMPAGNIE DE SPECTACLE COSMOPOLITAIN
PRESENTE UNE
Production Musicale de
20 .....PERSONNES.....20
DAMES MUSICIENNES AVEC LE
PASSION PLAY
Tout la semaine commençant Lundi, 14 Novembre. Matinée tous les jours 2:15; Soir 8:15.
5c 10c 15c
13nov—6f

LES MEILLEURS PIANOS
Vendus sur Paiements Faciles au Mois ou à la Semaine.
Votre vieux piano pris en échange.

GRUNEWALD
MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
735 RUE DU CANAL.

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE
LA
"PENDULE EMPIRE"
DE
S. SMITH & FILS
Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.
Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s
Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.
9, STRAND, LONDRES.

lui, non pas seulement une douleur morale qui atteignait l'acuité où elle devient intolérable, c'était aussi la souffrance physique.

L'une à force d'être extrême, engendrait l'autre.

Et Pervenche, quoique résigné, moins nerveux, et moins torturé par conséquent, éprouvait une répulsion contre la chose qu'on lui commandait, parce que cela le forçait de mentir, et qu'une révolte se soulevait confusément en lui, contre cette fidélité qu'il allait jurer et qu'il n'observerait pas, le dévouement qu'il promettrait par serment, alors qu'il était résolu à ne point tenir sa promesse.

Certes, c'était pour les deux pauvres garcons, issus de la terre de France, la station la plus douloureuse de cet affreux calvaire.

Et ce fut Pervenche qui, par un mot d'une admirable naïveté sut redonner à Renaud le courage de monter ce calvaire.

Il lui dit:

—Renaud, tu fermeras les yeux.... tu répéteras ces mots sans savoir..... Et pendant ce temps-là, tu penseras à ceux de l'autre côté de la frontière....

Le tour de Pervenche précédait celui de Renaud.

Le noué balbutia les mots.... Il fut pris d'un violent éternuement quand il lui fallut prononcer le nom de "Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne et roi de Prusse, Guillaume II, mon gracieux souverain" Cet éternuement fut si violent et si répété qu'il y eut une légère interruption dans le serment. Et du reste, le noué ayant cherché son mouchoir dans sa poche et ne l'ayant pas trouvé, se détourna légèrement et se moucha avec ses doigts en disant, par politesse, à ses voisine en manière d'excuse:

—La propreté n'est pas défendue....

Après quoi, gravement, il acheva la formule.... et rentra dans le rang.

Renaud s'avança. Son visage était blême. Les lèvres toutes blanches. C'était un fantôme, image de la douleur, spectacle de l'homme aux prises avec la torture de l'âme, avec la détresse, avec le désespoir sans limite....

Lilienthal ne le perdait pas de vue....

Cette souffrance, qu'il ne devinait pas—qu'il voyait, car elle était visible, éclatante, semblait lui donner une joie mauvaise, car ses yeux étaient ardents, et un peu de rouge coloraît les pommettes saillantes de ses joues maigres.

L'officier récita la première phrase.... lentement.... pour qu'elle entrât dans la mémoire du jeune soldat et qu'il pût la redire sans se tromper....

Et Renaud, l'âme absente, l'âme errant sur la frontière de France, répéta, sans savoir quelles paroles tombaient de ses lèvres:

"Je jure à Dieu qui sait et peut tout, en un serment personnel, de servir toujours fidèlement et honnêtement Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne et roi de Prusse, Guillaume II, mon gracieux souverain...."

La main gauche de Renaud, appuyée par ordre sur la hampe du drapeau, s'en était détachée, et les trois doigts du geste symbolique de la main s'étaient refermés.

Lilienthal commanda durement:

—Votre main sur le drapeau Ouvrez les doigts!!

Renaud obéit, semblant ce réveiller d'un songe.

L'officier récita la seconde phrase, les yeux rivés dans les yeux de Renaud:

"en toutes circonstances, sur terre et sur mer, en temps de paix et en temps de guerre, en quelque lieu que ce soit.

Renaud, fidèlement, récita les paroles, d'une voix lointaine, une voix étrange qui lui paraissait à lui, celle d'un autre, et que Pervenche lui-même ne reconnut pas....

Et Lilienthal continua, repris aussitôt par Renaud:

"Je m'emploierai à tout ce qui peut être profitable à Sa Majesté, j'écarterai d'elle tout dommage et tout préjudice.... J'observerai exactement les articles du code militaire, qui ont été lus devant moi, ainsi que les instructions et les ordres qu'on me donnera.... Je me conduirai comme il convient à un honnête et brave soldat, fidèle à son devoir et à l'honneur. Aussi vrai que je désire que Dieu et son saint Evangile m'assistent."

Là bas, au loin, dans toutes les casernes de France, à peu près au même jour, le matin, le régiment se réunissait en grande tenue dans la cour.... formant le carré.... Au milieu du carré se tenait le drapeau tricolore, avec sa garde.... Les hommes, même les blagueurs et les sceptiques, regardent, avec un frisson ému.... et quand le colonel parle, simplement, sans emphase, comme un père parlerait à ses enfants, le frisson s'accentue au fond de ces braves cœurs et les mains serrent plus solidement la crosse du fusil... Ce ne sont point les phrases officielles que l'on récite par ordre et qui ont dans leur tournure, quelque chose de l'inflexibilité et de la raideur allemandes, c'est un appel clair comme un coup de clairon:

"Mes enfants, n'ayez ni peur ni tristesse.... Vous êtes venus ici pour remplir un devoir!.... Remplissez le joyeusement et allégrement!..... Si, à de certaines heures, il vous paraissait trop pénible, venez me trouver et parlez moi comme vous le feriez à votre père. Je ne veux pas seulement votre obéissance.... Je veux aussi votre confiance et votre affection.... Ayez le respect de vos chefs.... N'en ayez pas la crainte.... Lorsque vous leur parlez, regardez les hautement et fièrement, les yeux dans les yeux! Conservez le culte du drapeau, surtout de celui de votre régiment.... Enfin, ayez la coquetterie de votre uniforme.... C'est un des plus glorieux qu'il y ait et il a conquis le respect et l'admiration du monde...."

.....

Les recrues rapportèrent à la chambre leur enthousiasme inspiré par la cérémonie. On leur permit de sortir. Les hommes eurent deux heures de liberté, et plusieurs de l'escouade en profitèrent.

Quelques-uns assommés par les fatigues des jours précédents, restèrent à la caserne, se couchèrent et dormirent une fois tout leur soûl.

Ils ne s'éveillèrent que lorsque sonna l'appel pour le repas du soir et se précipitèrent vers les cantines.

A la chambre, dans la soirée, Schade et le gefreite ne parurent pas. On savait que chacun d'eux avait une connaissance en ville, dans les faubourgs près de la Moselle, et ils allaient passer là leurs heures de liberté.

Les hommes, rentrés de leur promenade en ville, avaient l'air très monté et comme ils n'étaient pas sans avoir fait des libations nombreuses, leur enthousiasme guerrier touchait à la fureur.

Un ou deux, Wolff et Reimer, surtout, qui avaient voué aux deux Lorraine, on ne sait pourquoi, une rancune particulière, vinrent leur chanter sous le nez des chansons patriotiques. Pervenche, une fois, impatienté, écarta Wolff doucement et le soldat alla trébucher et faire la pirouette sur son lit.

Alors, Reimer hurla:

Que la racine welche pourrisse!
Et que le tronc allemand fleurisse!
Que ce qui fut jadis la gloire de la [France
Devienne la honte de son peuple!
Nous aussi, nous méprisons le sang [de la Gaule!

Cette poésie qui courait les casernes allemandes, déchaîna les hommes, même ceux qui, jusqu'alors, s'étaient tenus silencieux.

Et ce fut la "Garde du Rhin" qui vint meurtrir les oreilles des deux Français....

Un appel résonne, comme l'écho du [tonnerre,
Comme un cliquetis d'armes et comme le bruit des vagues:
Au Rhin! Au Rhin! Au Rhin allemand!
Qui veut être le gardien du fleuve!!

Chère patrie, n'aie crainte,
La garde est fidèle et sûre,
La garde le long du Rhin...

Qu'importe que mon cœur se brise [dans la mort!
Tu ne deviendras pas Française,
Car l'Allemagne est riche en sang [de héros,
Comme ton cours l'est en eau...

Chère patrie, n'aie crainte,
La garde est fidèle et sûre,
La garde, le long du Rhin...

A continuer

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Ellen Clancey, épouse de Gustave Adolph Manthey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 95,128—Division B—Attendu que Gustave Adolph Manthey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Ellen Clancey, épouse de Gustave Adolph Manthey, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Dimmick, Hart & Dovey, avocats.
16 nov—16 22 27